

Restitution des données OBSMER

Composition des captures en Baie de Seine

21 décembre 2010

Introduction

Ce document vient en réponse à la saisine DMPA 2010-2612. L'objectif est d'analyser, sur quatre secteurs de Baie de Seine (zone VIIId), la composition (notamment en taille) de la fraction retenue pour dix espèces d'intérêt.

Les espèces étudiées sont le bar (*Dicentrarchus labrax*), sole (*Solea solea*), calmar (*Loligo spp.*), rouget-barbet (*Mullus spp.*), seiche (*Sepia spp.*), étrille (*Necora puber*), tourteau (*Cancer pagurus*), maquereau (*Scomber scombrus*), hareng (*Clupea harengus harengus*) et sardine (*Sardina pilchardus*).

Pour la sardine, en raison de l'interdiction de pêche en vigueur depuis le 8 février 2010, à compter de cette date seule la partie non retenue de cette espèce sera prise en compte.

Les secteurs considérés sont :

- Est Cotentin dans la limite est à Port-en-Bessin, correspondant aux rectangles statistiques CIEM 27E8, 28E8 et 29E8,
- centre Baie de Seine dans la limite ouest à Port-en-Bessin et est à Houlgate, correspondant aux rectangles statistiques CIEM 27E9, 28E9 et 29E9,
- estuaire de la Seine dans la limite ouest à Houlgate et est à Fécamp, correspondant aux rectangles statistiques CIEM 27F0, 28F0 et 29F0,
- Est Baie de Seine dans la limite ouest à Fécamp et est au Tréport, correspondant aux rectangles statistiques CIEM 28F1 et 29F1.

Tout au long de ce document, nous qualifions de capture l'ensemble de la partie retenue et de la partie non retenue. L'abréviation OP désigne l'opération de pêche.

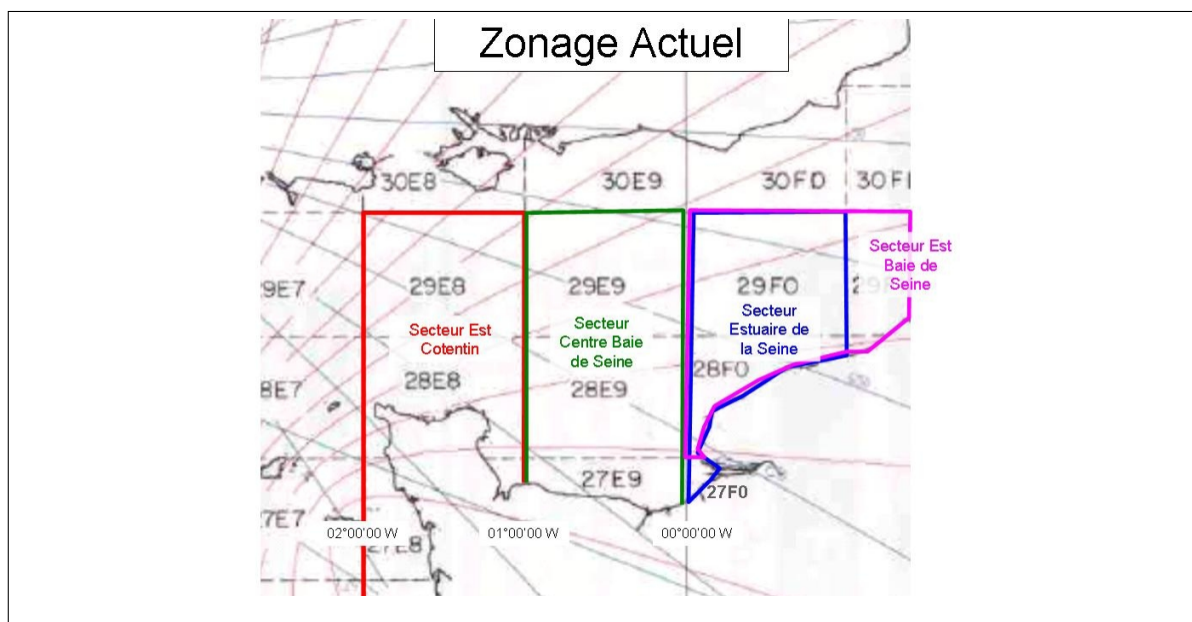


FIGURE 1 – Zonage de la Baie de Seine utilisé dans cette étude

1 Marées observées

De 2003 à 2010, un total de 111 marées a été observé dans le secteur Est Cotentin, 141 marées dans le secteur Centre Baie de Seine, 93 dans l'estuaire de la Seine et 78 dans le secteur Est de la Baie de Seine.

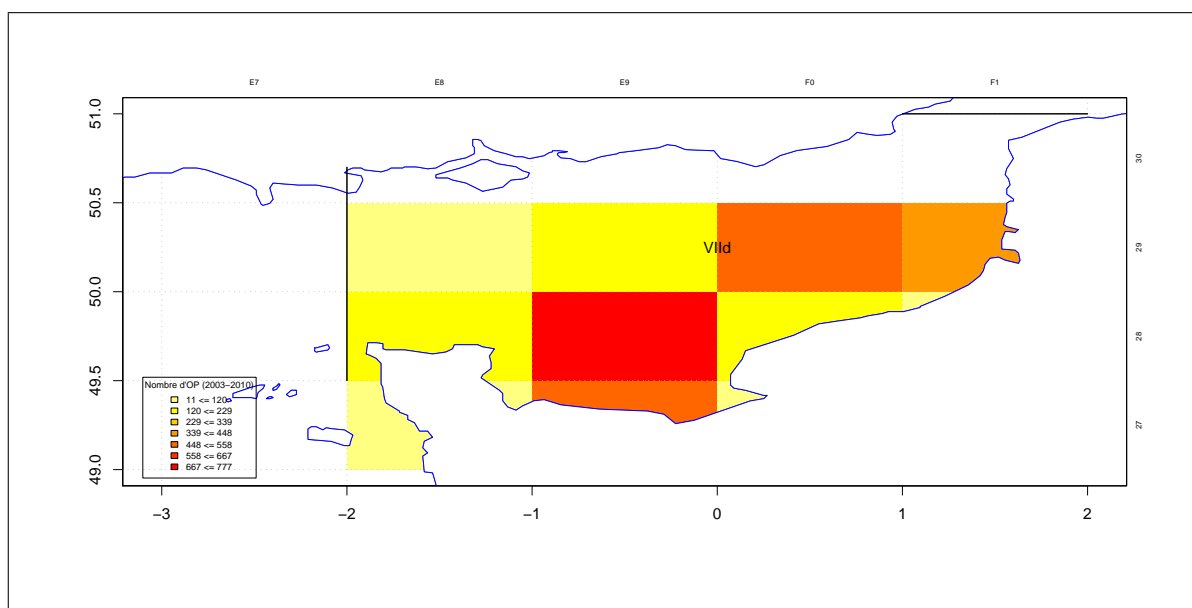


FIGURE 2 – Opérations de pêche échantillonnées de 2003 à 2010 en Baie de Seine

La répartition des marées et OP échantillonnées par année sur les quatre secteurs étudiés est présentée dans la table 1.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
NOMBRE DE MAREES								
Est Contentin	3	3	2	2	19	28	46	8
Centre Baie de Seine	15	11	19	8	24	11	39	14
Estuaire de la Seine	2	2	5	2	2	10	43	27
Est Baie de Seine	4	6	4	4	5	2	37	16
NOMBRE D'OP								
Est Contentin	15	8	3	4	44	96	154	19
Centre Baie de Seine	183	232	233	63	200	119	328	96
Estuaire de la Seine	8	16	35	55	9	111	245	173
Est Baie de Seine	15	33	8	6	29	15	207	86

TABLE 1 – Nombre d'observations par année sur les quatre secteurs de Baie de Seine

2 Débarquements des marées observées

Les tonnages totaux observés de la partie retenue sont présentés par année pour les dix espèces d'intérêt en tables 2, 3, 4 et 5, pour l'Est Contentin, le Centre Baie de Seine, l'estuaire de la Seine et l'Est Baie de Seine respectivement.

Espèce	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bar		12.0	6.0		683.5	8320.5	12091.8	61.4
Sole	77.0	44.3	0.4	8.1	7.6	11.5	190.5	148.0
Rougets-barbet	11.0	4.2	5.3		3.1	78.8	52.5	1.6
Calmars	126.0		12.0		2.3	55.9	62.0	11.6
Seiches	84.5	17.1	16.0		2.0	115.0	101.0	35.8
Étrille	0	0		0	0	0	0	0
Tourteau		0		9.4	0		47.9	7.0
Maquereau	0	275.0			12425.9	7337.8	32469.1	10496.5
Hareng					0.2		0	0
Sardine		0		0	1.4	0	0	59.8

TABLE 2 – Débarquements observés par année sur le secteur Est Contentin (en kg)

Espèce	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bar	290.2	93.5	110.3	121.3	354.2	531.8	2308.0	212.7
Sole	650.3	221.6	563.5	731.0	452.7	32.6	2288.1	74.1
Rougets-barbet	374.8	1117.4	498.2	12.7	1166.7	610.7	181.7	61.6
Calmars	752.4	2070.1	781.9	183.1	675.1	555.9	1481.5	1933.1
Seiches	3223.4	7777.7	1951.2	550.5	2477.4	823.9	448.5	37.2
Étrille	41.1	0	12.3	0.4	15.1		8.9	1.7
Tourteau	10.6	43.7	6.3	0.8	13.6	2.1	8.6	1.6
Maquereau	638.5	563.3	362.4	105.7	2820.6	181.6	2019.7	1808.0
Hareng	0		0		0.5	1.0	0	4.8
Sardine	0	0	0	0.2	0.2	0	0	277.4

TABLE 3 – Débarquements observés par année sur le secteur Centre Baie de Seine (en kg)

Espèce	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bar	1.1	5.1	12.0	58.2	2.3	120.3	1538.7	72.1
Sole	23.4	4.3	42.4	3.6	11.5	19.9	532.8	286.6
Rougets-barbet	10.0	278.9	261.4	55.6		2975.4	632.5	35.8
Calmars	10.0	252.0	157.5	330.0		5620.9	3377.9	4644.0
Seiches	47.6	1076.3	2884.4	4983.7		1553.6	295.2	0
Étrille	0		0		0.6	0	0	7.8
Tourteau	1.2		3.8	2.8			49.1	51.7
Maquereau		0	1.5	1672.5	450.0	1931.0	8434.0	5112.2
Hareng		0		0		858.0	29322.0	535.0
Sardine			0		0	100.0	75.0	0.4

TABLE 4 – Débarquements observés par année sur le secteur estuaire de la Seine (en kg)

Espèce	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bar	0	6.7	1.5	0	2.1		99.7	21.9
Sole	95.3	117.2	24.2		1.8		961.8	391.5
Rougets-barbet	180.5	1328.0	14.1		200.0	108.3	489.2	13.8
Calmars	325.0	175.0	1.8	43.0		292.1	143.0	131.1
Seiches	26.8	930.5	120.0		9.3	292.2	289.1	15.6
Étrille	0				0		0	0
Tourteau	6.8	0	0			0	16.7	0.5
Maquereau	0	239.0	0	475.0		0	1677.3	5715.7
Hareng		0	0	0			0	54.6
Sardine	0		0			50.0	0	269.8

TABLE 5 – Débarquements observés par année sur le secteur Est Baie de Seine (en kg)

3 Structures en taille

Les mesures recueillies permettent d'élever à la marée les nombres d'individus capturés par classe de taille, pour la partie retenue de chaque espèce, cumulés sur la période 2003-2010.

L'élévation à la marée est réalisée en deux étapes. Tout d'abord, on élève au niveau de l'échantillon (OP) via le ratio poids total / poids mesuré. On procède ensuite à l'élévation à la marée via le ratio nombre d'OP échantillonnées / nombre total d'OP.

3.1 Bar

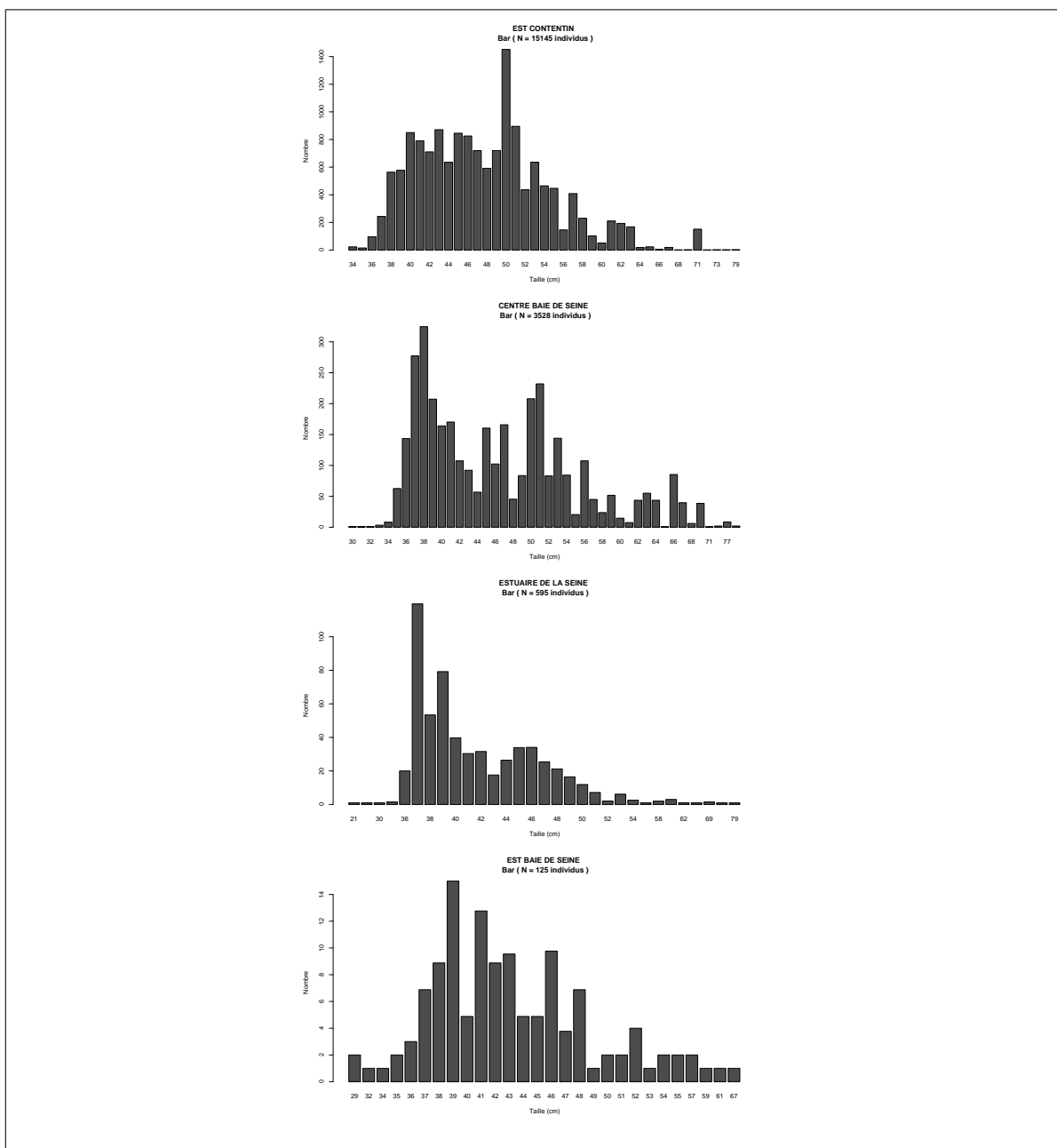


FIGURE 3 – Élévation aux marées des structures en taille de bar dans les quatre secteurs de Baie de Seine, pour la période 2003-2010

3.2 Sole

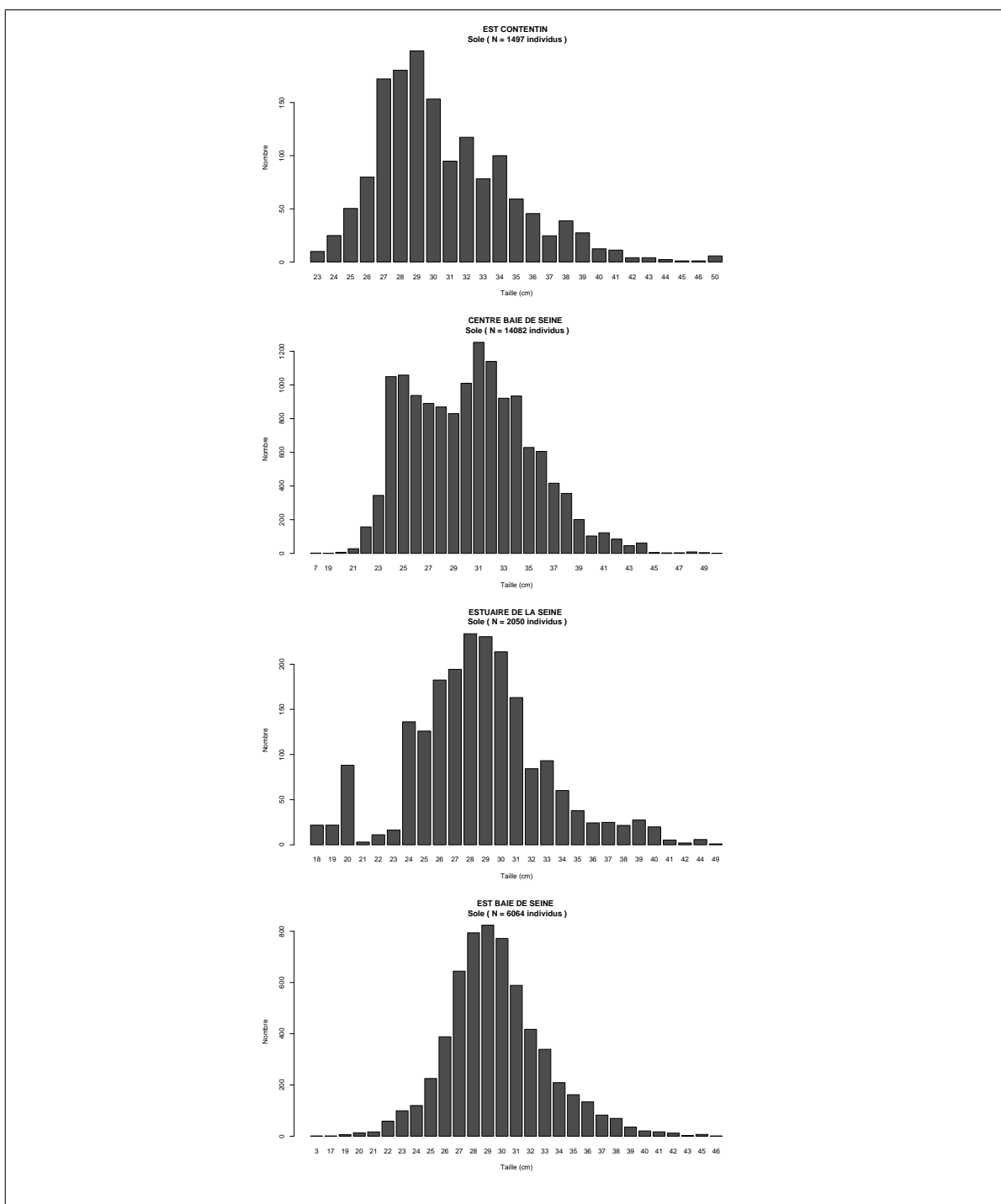


FIGURE 4 – Élévation aux marées des structures en taille de sole dans les quatre secteurs de Baie de Seine, pour la période 2003-2010

3.3 Rougets-barbet

Trop peu de mesures ont été effectuées pour pouvoir fournir des structures en taille correctes pour les rougets-barbet dans l'Est Contentin et dans l'Est de la Baie de Seine, seules les structures en tailles pour les deux autres secteurs sont présentées.

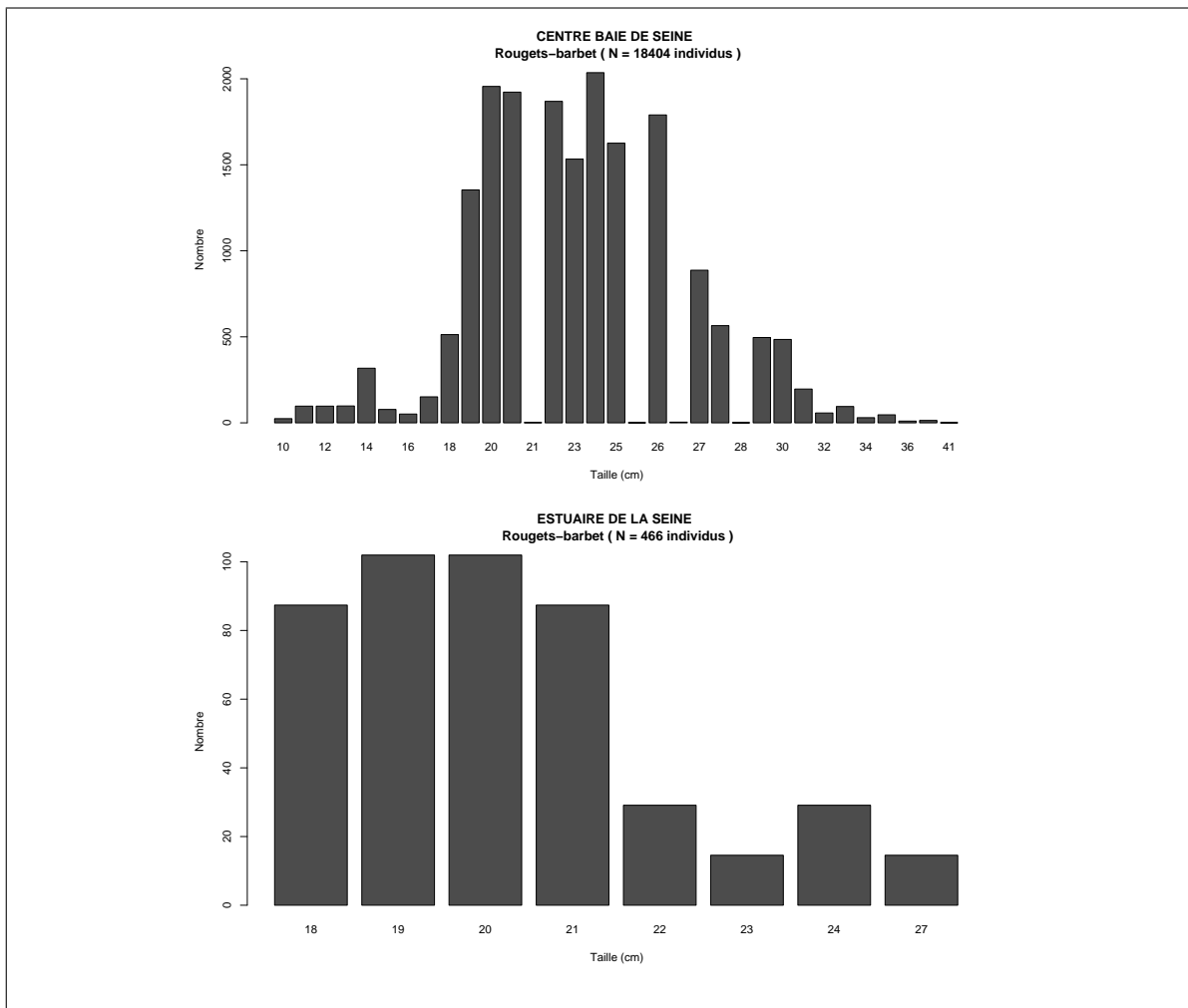


FIGURE 5 – Élévation aux marées des structures en taille de rougets-barbet dans deux secteurs de Baie de Seine, pour la période 2003-2010

3.4 Calmars

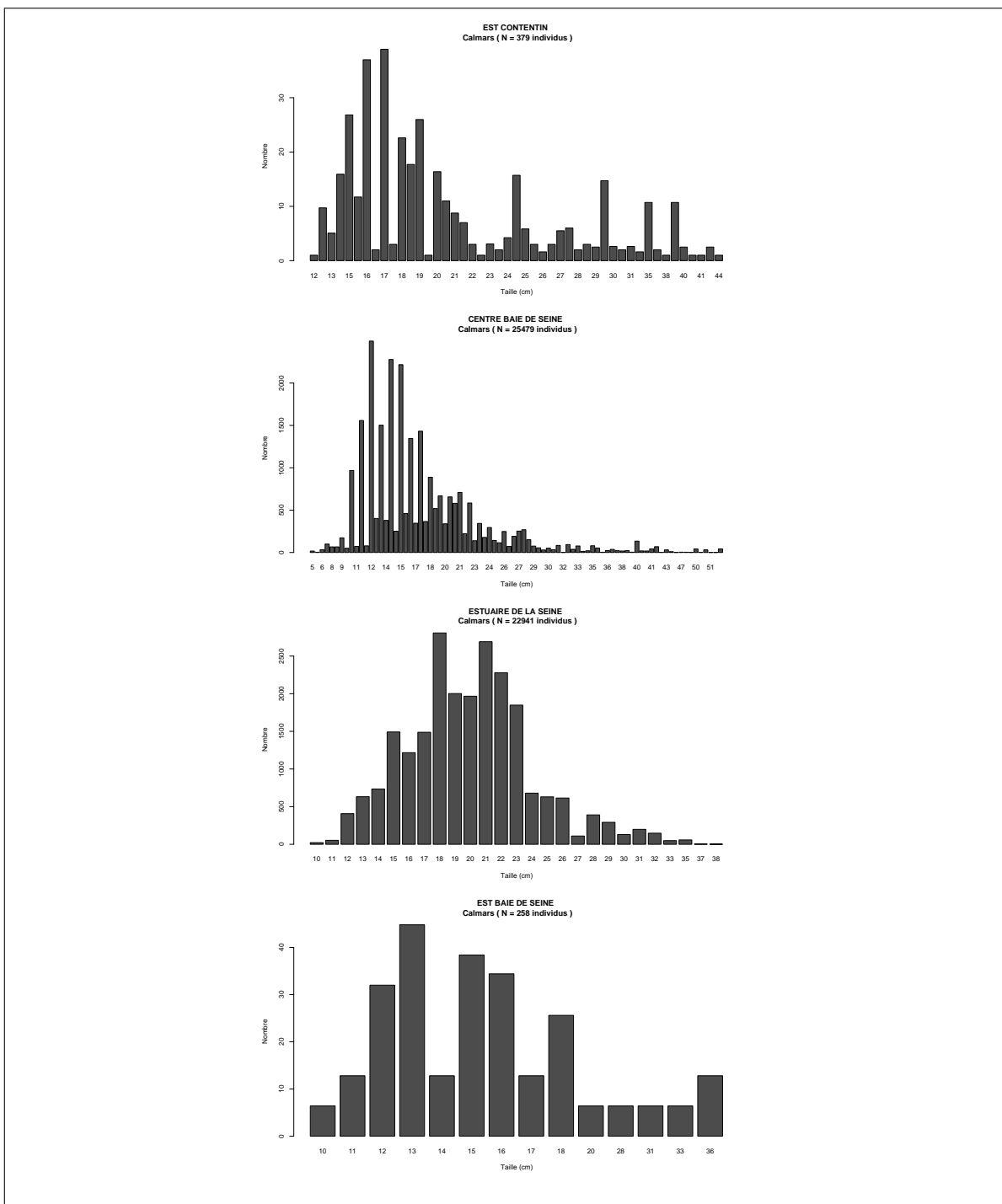


FIGURE 6 – Élévation aux marées des structures en taille de calmars dans les quatre secteurs de Baie de Seine, pour la période 2003-2010

3.5 Seiches

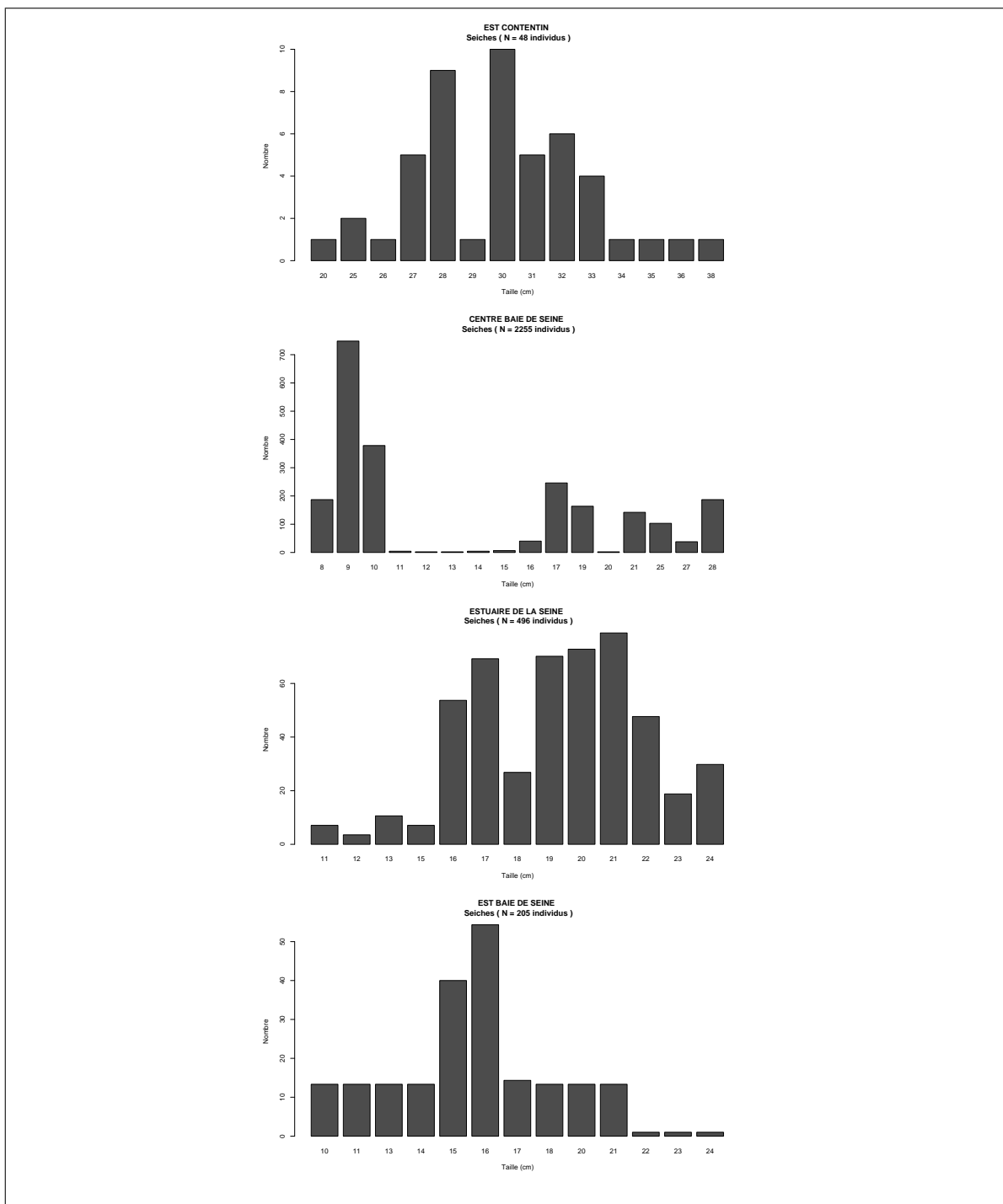


FIGURE 7 – Élévation aux marées des structures en taille de seiches dans les quatre secteurs de Baie de Seine, pour la période 2003-2010

3.6 Etrille

Trop peu de mesures ont été effectuées pour pouvoir fournir des structures en taille correctes pour les étrilles dans l'Est Contentin et dans l'Est de la Baie de Seine, seules les structures en tailles pour les deux autres secteurs sont présentées.

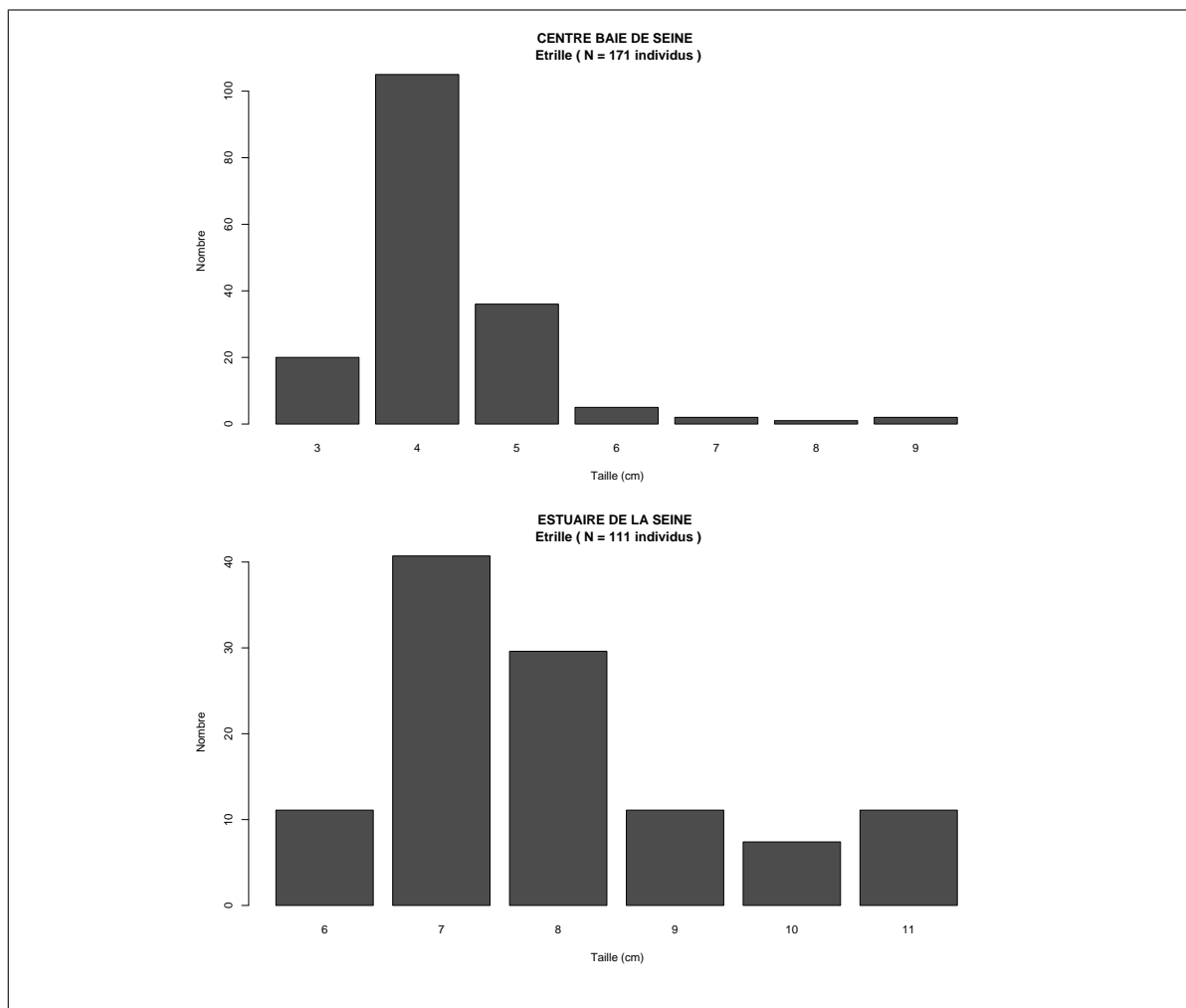


FIGURE 8 – Élévation aux marées des structures en taille d'étrille dans deux secteurs de Baie de Seine, pour la période 2003-2010

3.7 Tourteau

Trop peu de mesures ont été effectuées pour pouvoir fournir des structures en taille correctes pour les tourteaux dans l'Est de la Baie de Seine, seules les structures en tailles pour les trois autres secteurs sont présentées.

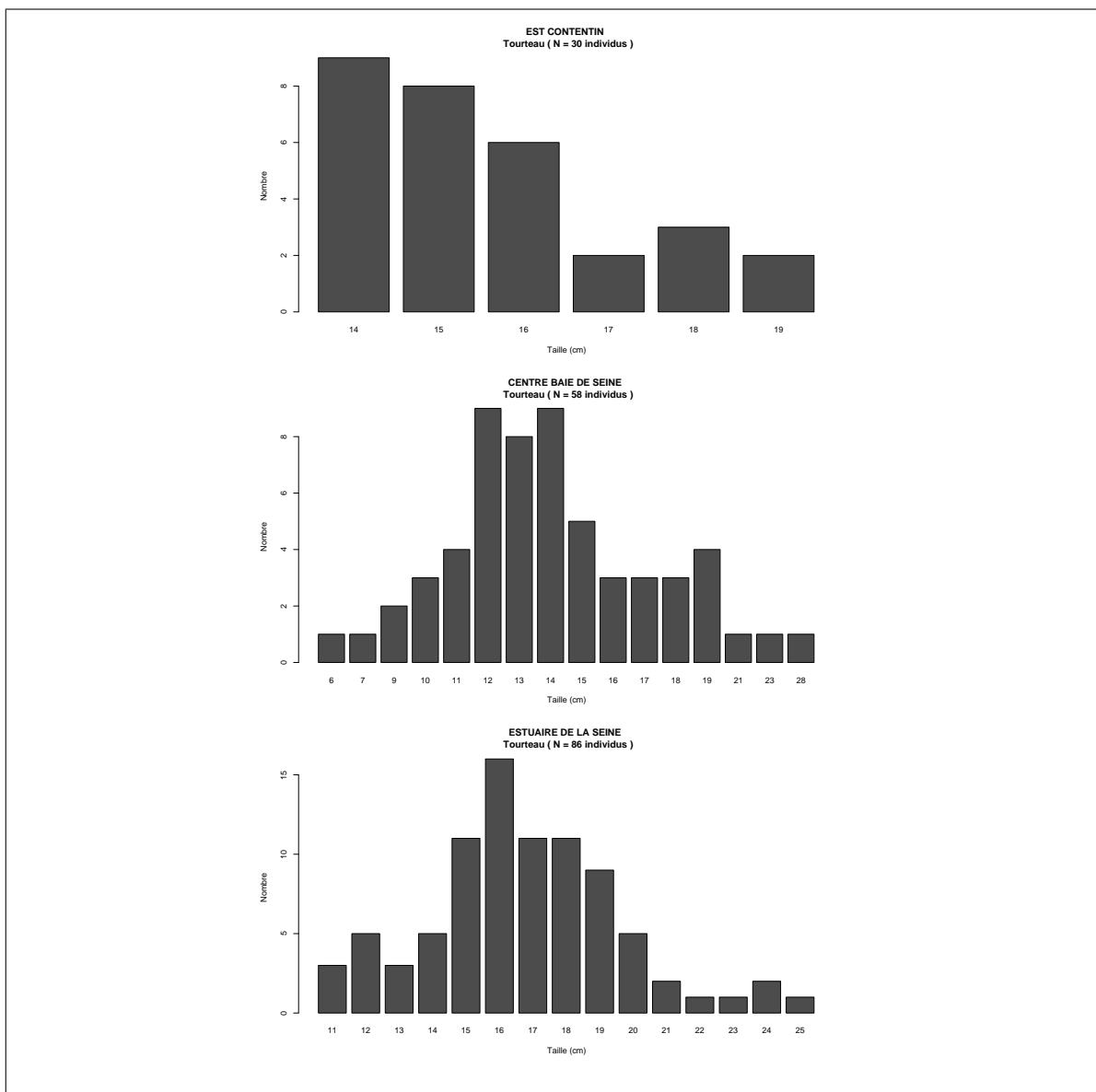


FIGURE 9 – Élévation aux marées des structures en taille de tourteau dans trois secteurs de Baie de Seine, pour la période 2003-2010

3.8 Maquereau

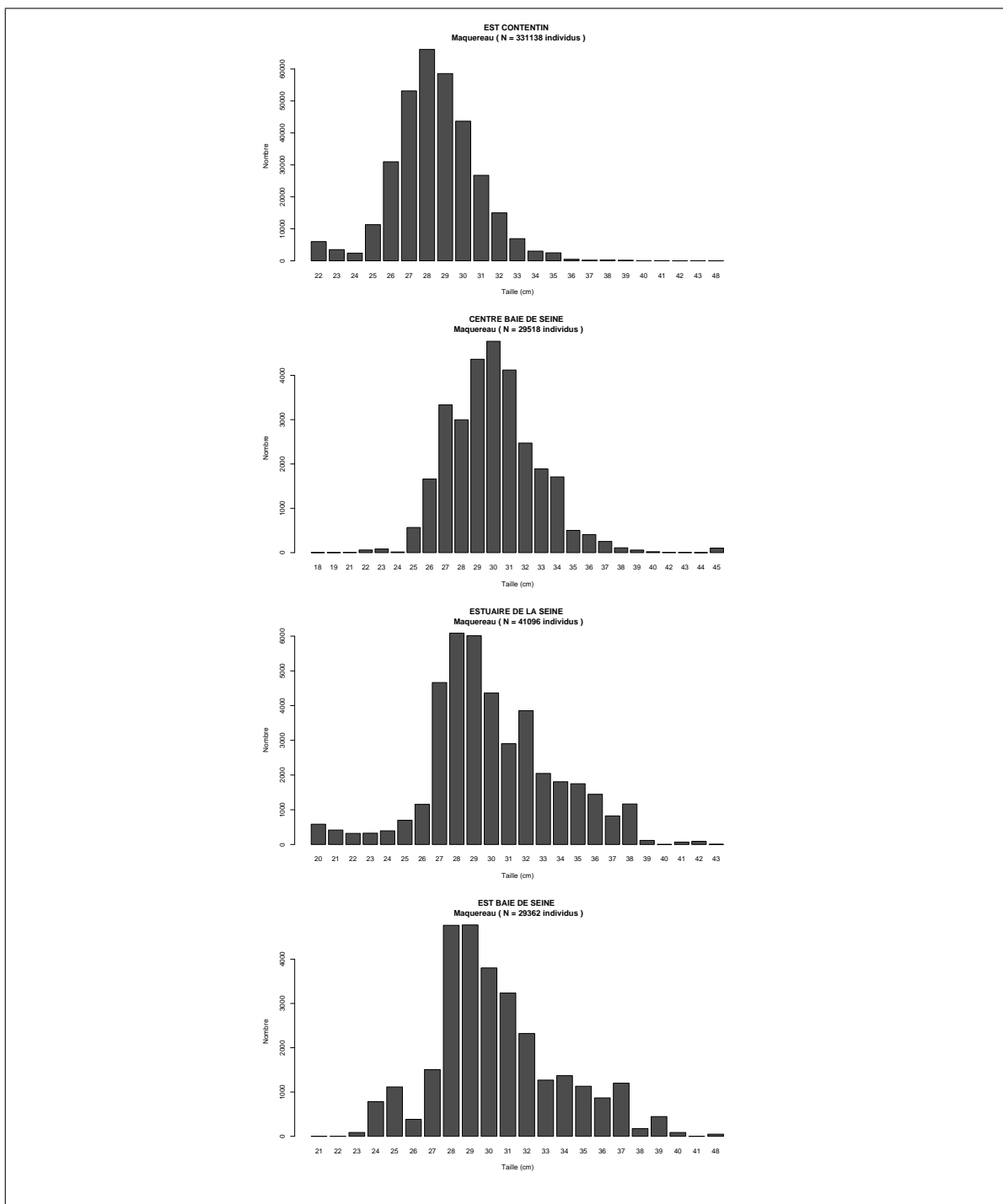


FIGURE 10 – Élévation aux marées des structures en taille de maquereau dans les quatre secteurs de Baie de Seine, pour la période 2003-2010

3.9 Hareng

Trop peu de mesures ont été effectuées pour pouvoir fournir des structures en taille correctes pour les harengs dans l'Est Contentin, seules les structures en tailles pour les trois autres secteurs sont présentées.

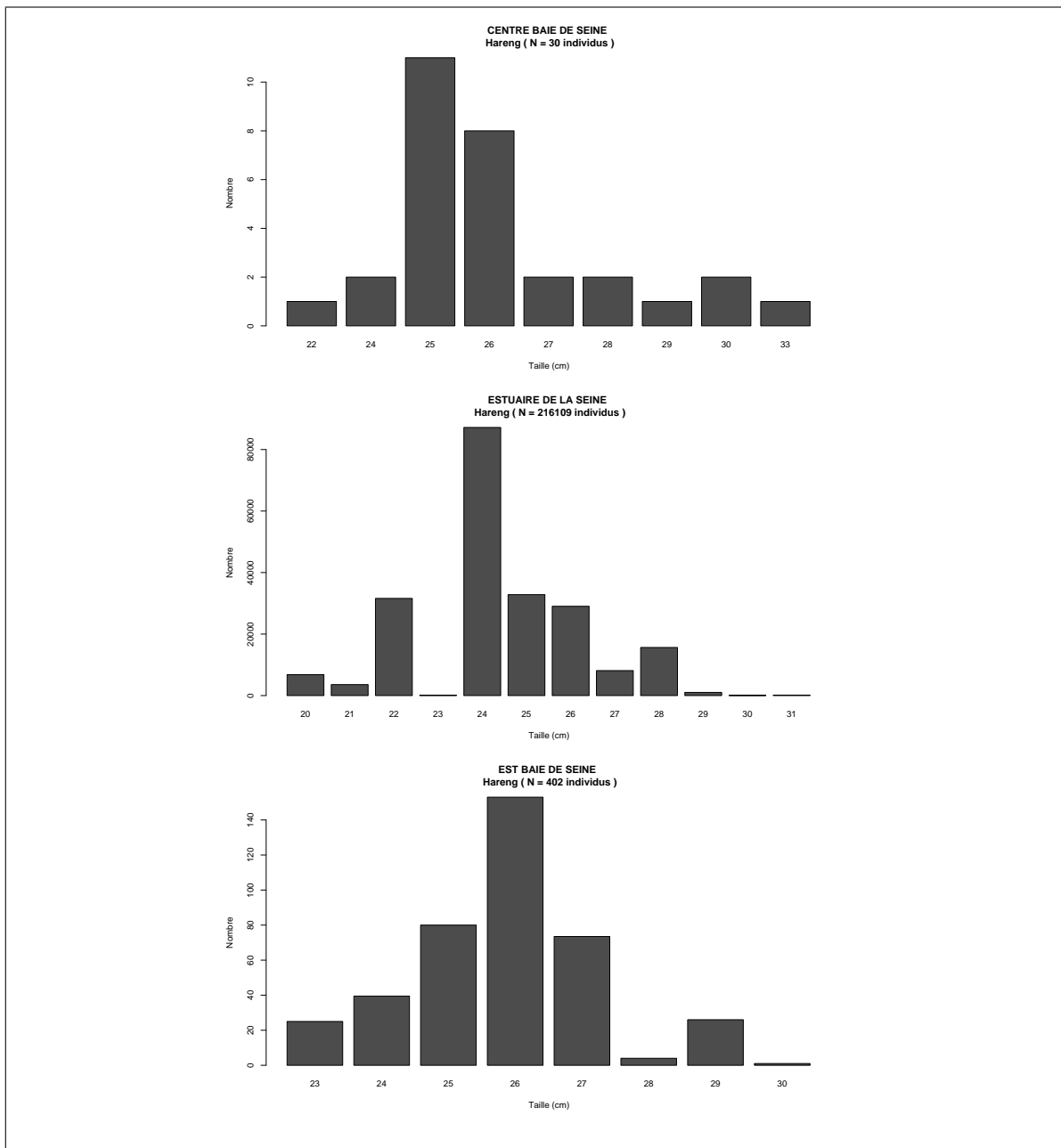


FIGURE 11 – Élévation aux marées des structures en taille de hareng dans trois secteurs de Baie de Seine, pour la période 2003-2010

3.10 Sardine

Pour la sardine, la partie non retenue sera présentée en plus de la partie retenue en raison de l'interdiction de pêche de cette espèce en vigueur depuis le 8 février 2010.

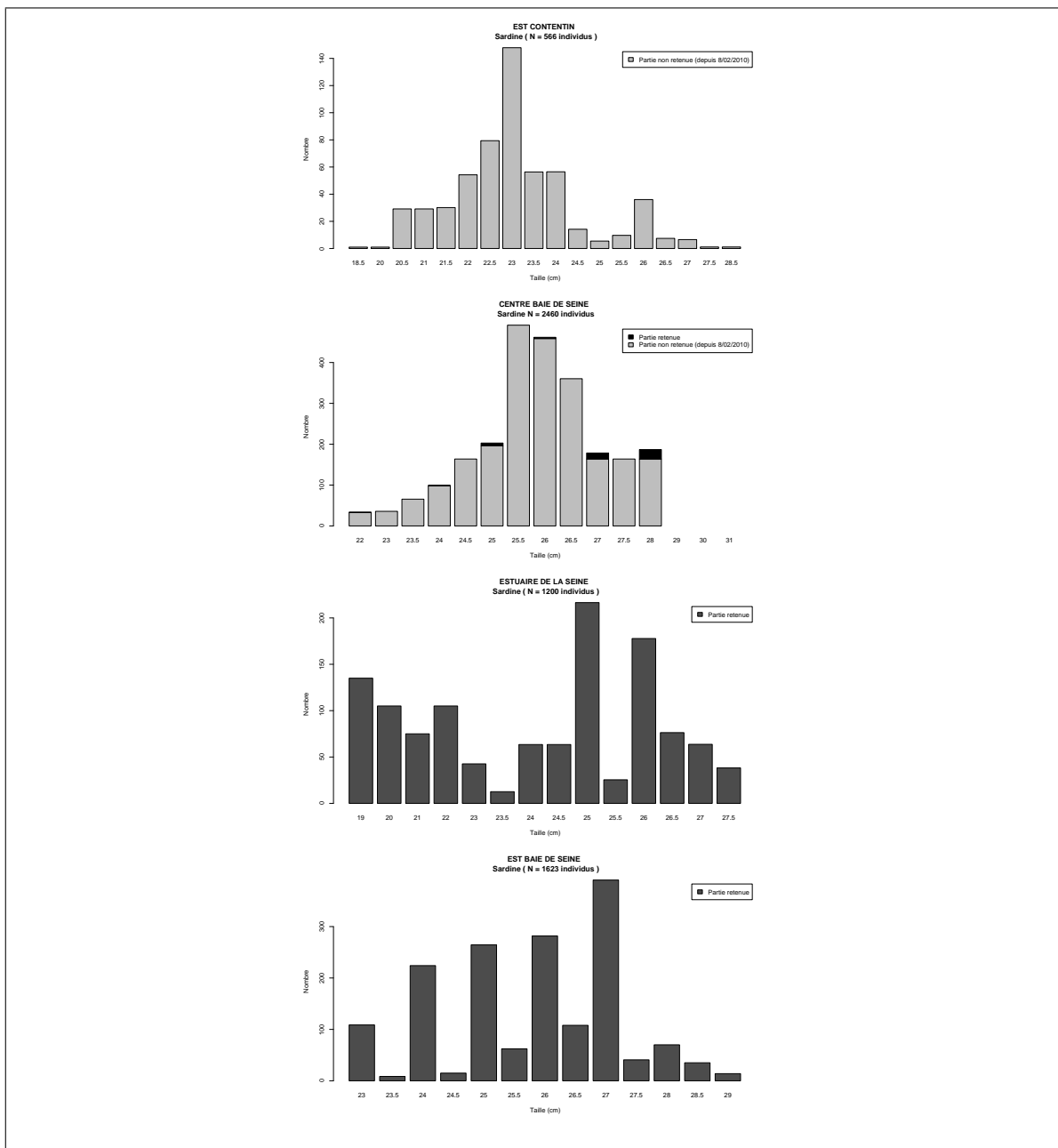


FIGURE 12 – Élévation aux marées des structures en taille de sardine dans les quatre secteurs de Baie de Seine, pour la période 2003-2010

Trop peu de mesures ont été effectuées sur la partie retenue dans l'Est Contentin et la partie non retenue dans l'estuaire de la Seine pour les inclure dans les structures en taille ci-dessus.